

Création d'une traversée piétonne surélevée

Avenue Foch à Saint-Maur-des-Fossés

Démarrage des travaux:
Lundi 28 novembre

Durée prévisionnelle:
4 semaines

Localisation des travaux:
27 avenue Foch

Coût des travaux :
138 320 €

Financement :
Département du Val-de-Marne
dont 55 328 € Région IDF

 **3994** Coste d'un appel local

 valdemarne.fr/info-travaux

Pour renforcer votre sécurité et améliorer vos déplacements

Depuis des années, le Département maintient un haut niveau d'investissement en faveur des espaces publics, pour améliorer et sécuriser toujours plus les déplacements.

Le Département procède à la création d'un plateau surélevé avec refuge, en lieu et place d'un passage piéton existant afin de réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les traversées piétonnes.

Déroulé des travaux

- **Ces travaux seront réalisés de jour entre 8 h 30 et 16 h 30.**
- La circulation sur l'avenue Foch sera maintenue dans les deux sens, au niveau des travaux celle-ci se fera en alternance avec des feux tricolores.
- **Deux nuits de travaux sont à prévoir en fin de chantier entre le 12 et le 21 décembre de 21 h à 5 h 30**, une nuit sera nécessaire pour réaliser l'enrobé du plateau et une autre pour le marquage au sol.

Des panneaux seront posés à proximité du chantier afin de vous préciser les dates de ces 2 nuits d'intervention.

Le cheminement des piétons sera maintenu à la normale.

Nous veillons à tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

Les travaux pourraient être décalés si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.